



aua/T



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Portet-sur-Garonne

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 août 2007

1^{ère} Modification approuvée le 22 avril 2011

1^{ère} Modification simplifiée approuvée le 22 Novembre 2013

2^{ème} modification du PLU

Approuvée par Délibération du Conseil
Municipal du 9 octobre 2019

4 - PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

4.c. Liste des emplacements réservés



COMMUNE DE PORTET-SUR-GARONNE
PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approchée
1	Dénivellation RD 15 B	Département	5 300 m ²
2	Élargissement avenue de Palarin et création d'une piste cyclable	Commune	7 600 m ²
5	Liaison rue des Peupliers / Chemin du Roussimort	Commune	1 700 m ²
6	Voie ferrée d'évitement et rétablissement du Chemin des Mésanges.	SNCF Réseau	1 150 m ²
7	Voie ferrée d'évitement	SNCF Réseau	2 800 m ²
8	Doublement voie ferrée	SNCF Réseau	1 600 m ²
9	Équipement sportif polyvalent	Commune	6 300 m ²
11	Aménagement du Ramier de Garonne	Commune	27 746 m ²
12	Espace public Placette	Commune	85 m ²
17	Création d'un demi-échangeur	Commune	59317 m ²
18	Elargissement de la piste cyclable Avenue de la Gare.	Commune	1 050 m ²
19	Aménagement de l'ancienne route impériale – rue Georges Clémenceau	Commune	360 m ²
21	Liaison Prieuré - Gare	Commune	850 m ²
22	Liaison modes actifs route d'Espagne	Commune	69 m ²
23	Voie ferrée désaffectée Asso Boisvert	Commune	7 400 m ²
24	Liaison modes actifs Saudrune Palanques	Commune	950 m ²
25	Aménagement champ d'expansion des crues Saudrune	SAGE	3 250 m ²

Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 4° du code de l'urbanisme			
Secteur	Destination	Acquéreur en cas de mise en demeure	Superficie approchée
Chemin de Moulis	Réalisation d'un minimum de 60 logements ou 4500 m ² de surface de plancher sur l'ensemble de l'emplacement réservé, dont 25% minimum de la surface de plancher sera affectée à du locatif aidé, et 10% minimum à de l'accession sociale.	Commune	5 300 m ²